

**SAISINE SUR**

**« Demain, la finance durable :**  
*Comment accélérer la mutation du secteur financier  
vers une plus grande responsabilité sociale et environnementale ? »*

*(Décision du Bureau du 12 juin 2018 - NS182420 -)*

Chacun en convient : dans nos économies de marché fondées sur la monnaie, le secteur financier est un acteur incontournable tant pour la bonne marche des entreprises que pour le financement adéquat des États ou encore pour le bien-être des citoyens. À travers les mécanismes du crédit ou du capital-investissement, il joue en particulier un rôle central dans la préparation, et donc dans l'orientation, de l'avenir de nos économies.

Pour autant les citoyens ont pu s'interroger ces dernières années sur la part de responsabilité du secteur financier dans le développement de l'évasion fiscale, la hausse des inégalités sociales et territoriales ou encore l'accroissement de l'instabilité qui a conduit à des crises récurrentes. En outre, la capacité du système financier à soutenir les activités émergentes susceptibles de porter la transition énergétique et la conversion écologique de nos économies tout en maintenant les équilibres économiques indispensables peut sembler encore insuffisante.

Des changements ont commencé cependant à être entrepris au sein du secteur financier par certains acteurs, conscients de la nécessité de mieux répondre aux attentes de la société dans ces domaines. Plusieurs d'entre eux, notamment parmi les investisseurs de long terme, mesurent en particulier que le succès futur des activités financières dépend pour une part essentielle de la capacité du secteur à promouvoir une économie soutenable socialement et écologiquement à moyen terme. Parallèlement des règles ont commencé à être fixées et des incitations à être mises en place par les pouvoirs publics tant au niveau mondial, européen que national pour inciter les acteurs financiers à s'engager davantage dans cette direction.

Il s'agira dans ce projet de rapport et d'avis de faire le point sur les bonnes pratiques des acteurs ainsi que sur les dispositifs réglementaires et incitatifs existants en France et à l'étranger quant à l'usage fait pour le financement de l'économie par les acteurs financiers - banques, assurances, retraites complémentaires, épargne salariale... - des fonds qu'ils collectent. L'objectif est de formuler des préconisations à l'égard de la société civile et des pouvoirs publics pour accélérer dans des proportions significatives la mutation du secteur vers une finance socialement et environnementalement plus durable.

Le bureau a décidé de confier à la section de l'économie et des finances un rapport et avis sur cette question qui pourrait faire l'objet d'une présentation en séance plénière le 11 décembre 2018.